



Adhérez à la Chambre des associations

L'association au service des acteurs associatifs

Union d'associations, la Chambre des associations compte des membres dans les départements de France métropolitaine et d'Outre-mer. Où que vous soyez et quelles que soient vos activités : Rejoignez-nous et bénéficiez de nos nombreux avantages !



Faites partie d'un réseau d'associations et structures de l'économie sociale et solidaire

Bénévoles, dirigeants ou salariés d'associations
Porteurs de projets et créateurs d'associations
Décideurs et acteurs du soutien à la vie associative



Soyez informés des actualités de la vie associative

Abonnement à notre newsletter « L'Echo des associations »
Invitations à des événements



Participez à nos formations

Tarifs préférentiels pour l'inscription à nos formations (hors CFGA)



Bénéficiez d'un conseil juridique

En partenariat avec un Cabinet d'avocat spécialiste en Droit des associations et des fondations



Accédez à notre Espace documentaire

Consultation et emprunt d'ouvrages



Organisez vos sorties et séjours en toute sécurité et légalité

Garantie financière
Assurance Responsabilité civile professionnelle



Proposez une Complémentaire santé à vos salariés

En partenariat avec MGEN Filia



Recevez 2 numéros gratuits de la revue « Association Mode d'Emploi »

Revue à destination des professionnels et bénévoles associatifs



Accédez à des offres promotionnelles

En lien avec nos partenaires



Adhères à la Chambre des associations

L'association au service des acteurs associatifs

Bulletin d'adhésion 2020 (* Informations obligatoires)

Nom, Prénom du contact *

Vous adhérez en tant que *

- Association loi 1901
- Membre d'une association
- Bénévole d'une association
- Porteur de projet

Adresse postale *

Téléphone *

Email 1 *

Email 2

Si vous adhérez en tant qu'association, merci de renseigner les rubriques ci-dessous
(* Informations obligatoires pour toutes les associations)

Nom de l'association *

Si le nom est un acronyme, merci de le détailler

Numéro RNA *

Numéro attribué par la préfecture, il figure sur vos récépissés de déclaration

Adresse du siège social *

Objet de l'association *

Tel que rédigé dans les statuts

Nombre de membres *

Toutes catégories confondues : élus, adhérents, ...

Association employeur *

- Oui
- Non

Préfecture de déclaration *

Numéro SIRET

Le montant de la cotisation est de 30 € pour l'année 2020 (du 01/01 au 31/12)

Mode de paiement

- Espèces
- Chèque à l'ordre de la Chambre des associations
- En ligne via HelloAsso
- Par virement bancaire : FR76 1027 8060 0300 0207 4734 588